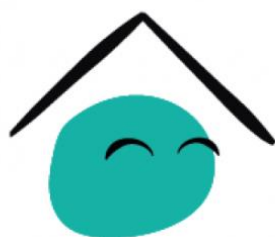


Les **Actualités**
de la **CAPEB Puy-de-Dôme**



13 février 2026

■  À LA **UNE**



maprimerénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Le dispositif MaPrimeRénov' va réouvrir

Le budget 2026 étant définitivement adopté, le ministre du Logement a annoncé en fin de semaine dernière que la plateforme MaPrimeRénov' allait pouvoir rouvrir dès que la loi de finances serait publiée. Il est temps de stabiliser ce dispositif !

Cette réouverture est évidemment une première étape positive pour relancer la rénovation énergétique, mais elle ne suffira clairement pas à assurer une relance durable.

Certes, MaPrimeRénov' est désormais ouverte à tous les ménages, alors qu'auparavant elle était réservée aux ménages précaires. Mais le budget prévoit 120 000 rénovations globales alors que 83 000 dossiers sont déjà en stock, ce qui signifie qu'il ne reste que 40 000 nouvelles rénovations globales possibles.

La CAPEB appelle le gouvernement à aller plus loin et plus vite, en mettant en œuvre les mesures concrètes qu'elle propose afin de permettre aux artisans du bâtiment de répondre pleinement aux besoins massifs en rénovation énergétique et en adaptation des logements : accès à la qualification RGE par la VAE pour élargir le nombre d'entreprises intervenantes sur les travaux aidés, mise en place d'un parcours de rénovation par étapes, permettant aux ménages de progresser à leur rythme vers une rénovation complète, et encouragement au travail en Groupements Momentanés d'Entreprises (GME), pour massifier les chantiers.



ÉVÉNEMENT



CAPEB 63 vous invite à VU EXPO – 26 & 27 février 2026

La CAPEB du Puy-de-Dôme vous donne rendez-vous à **VU EXPO**, le salon 100 % pro dédié aux **véhicules utilitaires et solutions pour les artisans**.

 **Studio 120 – Cournon-d'Auvergne**

 **Jeudi 26 et vendredi 27 février 2026**

 **Entrée gratuite – billet obligatoire**

 **Restauration possible sur place (midi et soir – payante)**

 **Afterwork CAPEB 63 – jeudi soir**

Une consommation offerte en passant sur le stand CAPEB 63 + **dégustation de vins avec Christophe Urios (Château Pépusque)**.

 **Animations CAPEB 63 :**

Jeudi 10h–12h : aides à la rénovation énergétique (avec Renov'Actions 63)

Vendredi 10h-12h : Réunion électriciens : sécurité incendie (Sioule Sancy Incendie)

Jeudi et vendredi à 16h : déplacements dans le BTP (règles, obligations et outil DÉPLACEMENTS BTP)

 **Rendez-vous sur le stand CAPEB 63** tout au long de l'événement.

[Je prends mon billet.](#)



Boostez votre entreprise avec nos permanences à la CAPEB 63 !

Artisans du bâtiment, profitez de deux permanences sur rendez-vous pour développer votre activité et sécuriser vos démarches

Rendez-vous informatique et numérique avec DEVATIS **– Mardi 24 février de 9h à 12h**

Besoin d'aide pour :

Un logiciel de comptabilité BTP

Votre visibilité sur internet et les réseaux sociaux

La sécurité des données de votre entreprise

Faites le point avec un expert !

Le rendez-vous qualifications métiers avec QUALIBAT – **Jeudi 26 février de 9h à 12h**

Vous préparez une qualification ou un renouvellement RGE ?

Gagnez du temps et sécurisez votre dossier avec un accompagnement dédié.

Créneaux disponibles (sur réservation)

9h–9h45 | 9h45–10h30 | 10h30–11h15 | 11h15–12h

Dans les locaux de la CAPEB 63

Réservez vite : 04 73 25 71 71

Places limitées

Une opportunité concrète pour développer et sécuriser votre activité !

■ ACTUALITÉS JURIDIQUES ET SOCIALES



Invitation réunion 6 mars 2026 - Bien anticiper sa retraite quand on est dirigeant du bâtiment

La retraite est souvent un sujet que l'on repousse... faute de temps ou de visibilité. Et pourtant, **anticiper permet d'éviter les mauvaises surprises** et de faire les bons choix au bon moment.

C'est pourquoi la **CAPEB** organise une **réunion d'information animée par madame Catherine CHAPUIS-THOMAS**, chargée de mission à la **CARSAT** spécialement dédiée aux chefs d'entreprise Artisans du bâtiment, afin de vous apporter des réponses claires et concrètes :

- Comprendre le fonctionnement de la retraite
- Savoir **quoi anticiper et quand**
- Identifier les démarches à prévoir
- Découvrir **comment la CARSAT peut vous accompagner** tout au long de votre parcours

■ **jeudi 6 mars à 10h**

📍 **Dans les locaux de la CAPEB**

🍷 **La réunion sera suivie d'un buffet convivial**

Un temps d'échange pratique, accessible et utile pour préparer l'avenir en toute sérénité. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

[Je m'inscris.](#)



ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES ET FISCALES



Le simulateur « mon estimation retraite » est mis à jour

Le simulateur Mon estimation retraite est accessible via [votre compte retraite](#).

Pour rappel, cet outil permet d'estimer le montant mensuel de sa retraite, de savoir pour chaque âge possible le nombre de trimestres nécessaires et d'ajouter des informations personnelles (par exemple concernant les enfants).

Il intègre les mesures en vigueur de la réforme des retraites :

- l'ajustement des âges et du nombre de trimestres pour les générations 1964–1968 ;
- la prise en compte des 23 ou 24 meilleures années pour les mères affiliées aux régimes CNAV, MSA et CAVIMAC.

Une autre mise à jour interviendra courant 2026 pour intégrer :

- l'ajout de 2 trimestres « enfant » pour les carrières longues ;
- la mise à jour de la surcote parentale ;

- l'ajout d'un trimestre de bonification pour les femmes fonctionnaires ;
- la publication du parcours de simulation pour le cumul emploi-retraite.

À noter

Un accès sans connexion est possible pour ces 2 simulateurs :

[le simulateur Âge légal de départ ;](#)

[le simulateur Retraite anticipée pour carrière longue.](#)

Retraite et retraite progressive

Selon le choix de retraite, il est possible d'avoir accès aux parcours dédiés qui prennent en compte les âges applicables après la suspension de la réforme en avril 2026.

[Demander ma retraite ;](#)

[Demander ma retraite progressive](#) (conditions d'accès et démarches à effectuer).

Il est également possible de déposer une seule demande, valable pour l'ensemble des régimes.

ACTUALITÉS Techniques



Interfaces entre les travaux d'électricité et de plâtre : qui dit quoi ?

Les travaux d'interfaces entre électriciens et plâtriers-plaquistes sont une étape clé dans la réalisation d'un chantier de qualité. Une bonne coordination entre ces deux métiers est essentielle pour garantir la conformité des installations, la pérennité des ouvrages et le respect des performances acoustiques, thermiques et mécaniques des cloisons et plafonds.

[Télécharger le document.](#)



Prévention risque coupure : un nouveau mémo pour renforcer la prévention

Très présent dans les métiers du bâtiment et du paysage, le risque de coupure concerne l'ensemble des professionnels, aussi bien en atelier que sur les chantiers. L'utilisation quotidienne d'outils tranchants, de machines électroportatives ou la manipulation de certains matériaux expose les travailleurs à des blessures dont les conséquences peuvent être importantes. Pour accompagner les entreprises dans la prévention de ce risque, l'IRIS-ST publie un [nouveau mémo](#) dédié au risque coupure et met en ligne une [page web](#) spécifiquement consacrée à ce sujet.

Ce mémo rappelle que les coupures, même légères en apparence, ne doivent jamais être banalisées. Elles peuvent entraîner des infections, des arrêts de travail et, dans les cas les plus graves, des séquelles durables. Il met en lumière les principales situations à risque ainsi que les facteurs aggravants, tels que l'utilisation d'outils inadaptés, le manque de protections, un éclairage insuffisant ou encore la fatigue et la précipitation.

IRIS-ST insiste sur l'importance d'une prévention simple et efficace, fondée sur le bon choix et l'entretien des outils, le respect des dispositifs de sécurité, l'organisation du poste de travail et le port d'équipements de protection adaptés. La sensibilisation des salariés et l'intégration du risque coupure dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels constituent également des leviers essentiels pour réduire les accidents.

[Consulter la page.](#)

L'ART DE NE PAS SE TROMPER



2 Rue Félix Mézard, CS 80061

63019 Clermont-Fd Cedex 2

.....

Tél : 04 73 25 71 71

capeb63@capeb63.fr



Si vous souhaitez vous désinscrire de la lettre d'informations de la CAPEB Puy-de-Dôme, [cliquez ici](#).